

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2015-2016

La Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (projet de loi 56) demande à tous les établissements d'enseignement primaire et secondaire de la commission scolaire de l'Énergie d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin d'assurer un climat sain et sécuritaire pour les élèves et les acteurs du milieu.

À la suite de la réalisation de nombreuses actions prévues à l'intérieur du plan de lutte de notre école, ce document vous propose de l'information relative à l'évaluation de nos priorités de travail.

FORCES ET VULNÉRABILITÉS (ciblées à partir de l'autopportrait des actions réalisées en 2014-2015)

Forces

- Plan de surveillance;
- Sécurité des lieux;
- Gestion des situations d'urgence et de crise.

Vulnérabilités

- Climat de l'établissement en ce qui a trait au respect et à la courtoisie dont font preuve les élèves dans leurs relations;
- Partenariat école-famille-communauté;
- Soutien et formation du personnel sur la gestion des comportements agressifs.

PRIORITÉS DE TRAVAIL 2015-2016 (Ciblées à partir des forces et vulnérabilités du document «Profil de l'école – Facteurs de protection du milieu scolaire pour prévenir et traiter la violence»)

- 1 - Climat de l'établissement en ce qui a trait au respect et à la courtoisie dont font preuve les élèves dans leurs relations.
Le développement des habiletés sociales est un défi pour plusieurs de nos élèves. Nous voulons qu'ils apprennent à s'exprimer dans un langage adéquat et respectueux, qu'ils se traitent avec courtoisie. Il faudra poursuivre nos interventions en ce sens.
- 2 - École-famille-communauté.
Le travail de collaboration avec les parents demeure une priorité. Nous devons continuer de nous assurer qu'ils comprennent bien la différence entre un conflit, de l'intimidation, de la cyberintimidation et de la violence et qu'ils savent quoi faire lorsque leur enfant est concerné.
- 3 - Soutien et formation du personnel.
Les rôles et responsabilités des membres du personnel au regard de la loi visant à combattre l'intimidation et la violence sont maintenant très clairs. Tous interviennent à 100 % et comprennent bien la différence entre conflit, intimidation et violence. Il y aussi une vision commune sur l'encadrement des élèves pour les actes de violence et d'intimidation. Nous devons maintenant outiller les membres du personnel, les soutenir et les conseiller en lien avec les modèles efficaces d'intervention concernant la gestion des comportements d'agressivité. Enfin, nous poursuivrons le soutien-conseils des professionnels en ce qui a trait à la gestion des élèves anxieux et opposants.

OBJECTIFS 2015-2016 (Ciblés à partir des priorités de travail) Verbe, cible, indicateur, population visée et échéancier

- 1 - D'ici juin 2016, outiller tous nos élèves pour qu'ils développent de bonnes habiletés sociales, qu'ils s'expriment dans un langage respectueux et se traitent avec courtoisie.
- 2 - D'ici juin 2016, faire connaître à tous les parents la différence entre un conflit, de l'intimidation, de la cyberintimidation, de la violence, un accident et s'assurer qu'ils savent quoi faire si leur enfant est concerné.
- 3 - D'ici juin 2016, outiller tous les membres du personnel en lien avec les modèles efficaces d'intervention concernant la gestion des comportements d'agressivité et poursuivre le soutien-conseils des professionnels en ce qui a trait à la gestion des élèves anxieux et opposants.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS POUR 2015-2016

- 1 - Plusieurs actions ont donné de bons résultats et les élèves sont mieux outillés au niveau des habiletés sociales et vivent davantage de réussites dans leurs relations avec les pairs. Aussi, les élèves portent une attention particulière et considèrent plus important d'adopter un langage respectueux et de traiter les pairs et adultes avec courtoisie. Plusieurs actions ont contribué à cette amélioration : programme « Vers le Pacifique », capsules à l'intercom sur le civisme (Masson), capsules interactives variées dans les classes, semaine de la politesse (Masson), implantation des programmes « Système C et D » au 3^e cycle, utilisation de la fiche de réflexion et mise en place d'un geste réparateur, etc. Nous devons poursuivre les moyens en 2016-2017, car le développement des habiletés sociales est toujours un défi pour plusieurs de nos élèves. Il faut continuer de les outiller afin qu'ils développent des relations harmonieuses avec leurs pairs.
- 2 - La collaboration école-famille-communauté est bonne et il sera important de continuer nos efforts en ce sens en 2016-2017. Les parents sont plus à l'aise de distinguer conflit, intimidation, cyberintimidation, violence et accident. Le dépôt des feuillets suivants sur le portail-parents est très aidant : « Intimidation, cyberintimidation, conflit et accident, comment les distinguer? » et « comment savoir si mon enfant est victime ou auteur de gestes d'intimidation ou de violence? ». La section sur le sujet dans l'agenda permet aussi aux parents d'avoir un aide-mémoire à portée de la main. La cyberintimidation semble prendre davantage de place et préoccupe l'ensemble des acteurs (parents, intervenants, citoyens) d'où l'importance de bien informer les parents et de faire de la prévention auprès des élèves par le biais des programmes « Système C et D » notamment. Nos interventions en 2016-2017 devront porter davantage sur la cyberintimidation.
- 3 - Cet objectif est pleinement réalisé et les moyens sont maintenant intégrés à nos pratiques. Les deux (2) rencontres annuelles du plan de lutte font maintenant parties de notre culture organisationnelle et nous jugeons essentiel de continuer de faire le portrait de nos écoles, d'établir des priorités, de mettre en place des moyens et d'en faire le suivi. La formation à tout le personnel sur le cadre légal des mesures contraignantes a apporté des clarifications et la direction ainsi que les professionnels poursuivront leur soutien-conseils à ce sujet au besoin. Le nouveau personnel recevra chaque année la formation sur l'opposition et l'anxiété. Cette formation est, et demeurera obligatoire pour travailler dans nos écoles.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2015-2016

FORCES ET VULNÉRABILITÉS (ciblées à partir de l'autoportrait des actions réalisées en 2015-2016)

Forces

- Plan de surveillance;
- Sécurité des lieux;
- Gestion des situations d'urgence et de crise.

Vulnérabilités

- Climat de l'établissement en ce qui a trait au respect et à la courtoisie dont font preuve les élèves dans leurs relations;
- Partenariat école-famille-communauté.

<p align="center">PRIORITÉS DE TRAVAIL 2016-2017 (Ciblées à partir des forces et vulnérabilités du document «Profil de l'école – Facteurs de protection du milieu scolaire pour prévenir et traiter la violence»)</p>	<p align="center">OBJECTIFS 2016-2017 (Ciblés à partir des priorités de travail) Verbe, cible, indicateur, population visée et échéancier</p>
<p>1 - <u>Climat de l'établissement en ce qui a trait au respect et à la courtoisie dont font preuve les élèves dans leurs relations.</u> Le développement des habiletés sociales est toujours un défi pour plusieurs de nos élèves. Nous voulons qu'ils apprennent à s'exprimer dans un langage adéquat et respectueux, qu'ils se traitent avec courtoisie. Il faudra poursuivre nos interventions en ce sens en 2016-2017.</p> <p>2- <u>École-famille-communauté.</u> Le travail de collaboration avec les parents demeure une priorité. Nous devons continuer de nous assurer qu'ils comprennent bien la différence entre un conflit, de l'intimidation, de la cyberintimidation et de la violence et qu'ils savent quoi faire lorsque leur enfant est concerné. La cyberintimidation semble prendre davantage de place et préoccupe l'ensemble des acteurs (parents, intervenants, citoyens) d'où l'importance de bien informer les parents et de faire de la prévention auprès des élèves par le biais des programmes Système C et D notamment. Nos interventions en 2016-2017 devront porter davantage sur la cyberintimidation.</p>	<p>1 - D'ici juin 2017, continuer d'outiller tous nos élèves pour qu'ils développent de bonnes habiletés sociales, qu'ils s'expriment dans un langage respectueux et se traitent avec courtoisie.</p> <p>2 - D'ici juin 2017, continuer de faire connaître à tous les parents la différence entre un conflit, de l'intimidation, de la cyberintimidation, de la violence, un accident et s'assurer qu'ils savent quoi faire si leur enfant est concerné. Donner des informations plus détaillées aux parents sur la cyberintimidation et faire de la prévention auprès des élèves du 3^e cycle.</p>

Date d'approbation par le conseil d'établissement : 13 juin 2016



Geneviève Buist,
directrice

Document de travail élaboré par Marie-Ève Brouillette, agente pivot du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école, commission scolaire de l'Énergie et Danièle Boivin, agente de soutien régional pour la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école, Mauricie et Centre-du-Québec, avril 2015.